

Orléans, le 16 mars 2022

Objet : Conseil de Perfectionnement

Madame, Monsieur,

Au titre de représentant(e) de votre formation universitaire par apprentissage, vous êtes convié au 2^d Conseil de perfectionnement 2022-2023 du CFA des Universités, qui se déroulera le :

**Jeudi 7 avril 2022 de 14h00 à 15H30 en visioconférence
Via la plateforme Teams**

Ordre du jour du conseil de perfectionnement :

- Point sur les réponses apportées aux questions des représentants des apprentis lors du CP du 07/12/2021
- Résultats de l'enquête insertion des apprentis diplômés en 2021
- Accompagnement de l'alternance 2021-2022 - Enquête apprentis
- Insertion professionnelle - Dispositif « APEC »
- Information sur la campagne de recrutement 2022-2023
- Investissements et subventions projets apprentis

Le Conseil de perfectionnement s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue. Votre retour d'expérience nous permet d'améliorer nos pratiques, et de mieux répondre aux attentes des apprentis et des entreprises.

Le lien de la visioconférence Teams, vous sera adressé prochainement, accompagné d'un formulaire pour confirmer votre présence.

L'absence en cours pour participer au Conseil de perfectionnement, est justifiée.

Bien cordialement,

Françoise LE VÉZU,
Directrice du CFA des Universités
Centre-Val de Loire

